



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUYANE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Cayenne, mercredi 16 août 2023

Ouverture du site d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile « AX 100 » à Matoury

Dans un contexte international instable, la Guyane fait face à un flux constant d'arrivées de demandeurs d'asile (3 303 au 31 juillet 2023). En supplément du dispositif de 450 places et de nuitées hôtelières sur l'île de Cayenne et de 199 nouvelles places ouvertes à Sinnamary en 2022, l'État amplifie son effort en ouvrant un nouveau site d'hébergement d'au moins 60 places sur la commune de Matoury.

Depuis le 7 août dernier, ce sont 99 demandeurs d'asile occupant la place des Amandiers et orientés par l'OFII, qui ont été acheminés vers des logements spécifiques et qui bénéficient désormais d'un hébergement. Au quotidien, de nouveaux hébergements sont réalisés en fonction des départs observés, permettant d'assurer au fil de l'eau la fluidité du dispositif d'hébergement des demandeurs d'asile.

Dans le cadre du dispositif d'accueil et d'hébergement des demandeurs d'asile, un premier groupe de 30 personnes installées place des Amandiers a fait l'objet d'une orientation vers des logements disponibles du parc de places pérennes d'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile, les 9 et 10 août 2023.

Le 14 août dernier, 69 personnes, en majorité des familles, ont été installées sur un nouveau site mobilisé et équipé par l'État et géré par l'association Humanity First.

Cet équipement a vocation à renforcer les capacités d'hébergement et à apporter une réponse de l'État au vu de l'urgence sanitaire et sociale que représente l'installation de demandeurs d'asile en Guyane sans droits ni titres sur la voie publique.

L'État assure ainsi l'accompagnement de ces personnes, en finançant les charges associées au fonctionnement de l'hébergement et en garantissant leur mobilité afin de permettre la poursuite de la procédure de demande d'asile.

Pour Thierry QUEFFELEC, préfet de la région Guyane : « Ce nouveau dispositif, qui sera prochainement complété par un site d'accueil, permet depuis le 14 août d'accueillir 60 demandeurs d'asile supplémentaires dans des conditions dignes et salubres. L'État tient ainsi son engagement d'accroître la prise en charge, l'hébergement et l'accompagnement de familles vulnérables. »

Contact presse :

Service régional de la communication interministérielle

communication@guyane.pref.gouv.fr

www.guyane.gouv.fr